



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

# LA NOUVELLE ORGANISATION RÉGIONALE DE L'ÉTAT EN NOUVELLE-AQUITAINE





# UNE RÉGION PLEINE D'AVENIR



Depuis le 1er janvier 2016 les régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont fusionné pour former une seule région, la plus vaste de France, qui compte d'innombrables atouts : un riche patrimoine naturel et historique, une forte attractivité, un dynamisme économique incontestable, une grande diversité culturelle.

L'organisation régionale de l'État devait s'adapter à cette nouvelle échelle, dans le cadre des arbitrages rendus par le gouvernement en 2015 sur la base des propositions que je lui ai faites : des sièges de directions régionales et des pôles thématiques à compétence régionale sont localisés à Bordeaux, Limoges et Poitiers. Cela garantit l'équilibre territorial dans la répartition des centres de décision et de l'emploi public. L'efficacité et la modernisation de l'action de l'État sont nécessaires à la maîtrise des finances publiques. Dans ce contexte, les fonctionnaires ont témoigné de leur attachement au service public et de leur capacité à s'adapter pour répondre aux attentes des Français.

Effective depuis le 1er janvier 2016, elle fait l'objet d'une mise en place progressive d'ici à fin 2018.

Je suis heureux de vous présenter cette nouvelle organisation régionale de l'État en Nouvelle-Aquitaine, au service de l'intérêt général et de ses habitants.

**Pierre DARTOUT**  
**Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine,**  
**Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest,**  
**Préfet de la Gironde**





# SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>PRÉSENTATION DE LA RÉFORME TERRITORIALE</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>LOCALISATION DES SIÈGES DES DIRECTIONS RÉGIONALES ET DE LEURS UNITÉS ET DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES</b> .....              | <b>7</b>  |
| <b>UNE NOUVELLE ORGANISATION RÉGIONALE DE L'ÉTAT</b> .....  | <b>8</b>  |
| <b>Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)</b> .....  | <b>8</b>  |
| <b>Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)</b> .....                                   | <b>9</b>  |
| <b>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</b> .....                                  | <b>10</b> |
| <b>Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)</b> ..... | <b>11</b> |
| <b>Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DR-D-JSCS)</b> .....           | <b>12</b> |
| <b>Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)</b> .....  | <b>13</b> |
| <b>Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique (DIRM SA)</b> .....  | <b>14</b> |
| <b>STRUCTURES RÉGIONALES À COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES</b> .....  | <b>15</b> |
| <b>Rectorat de région</b> .....   | <b>15</b> |
| <b>Agence Régionale de Santé (ARS)</b> .....  | <b>16</b> |
| <b>Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)</b> .....   | <b>17</b> |
| <b>Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)</b> .....  | <b>17</b> |



# PRÉSENTATION DE LA RÉFORME TERRITORIALE

## LA FUSION DES RÉGIONS : L'ÉTAT ADAPTE SON ORGANISATION

La réorganisation de l'État s'inscrit dans la réforme territoriale visant à transformer l'architecture territoriale de la République (affirmation des métropoles, nouvelle carte des régions et clarification de compétences des collectivités territoriales). La loi du 16 janvier 2015 réduit le nombre de région de 22 à 13. Depuis le 1er janvier 2016, l'Aquitaine, le Limousin et Poitou-Charentes sont regroupés dans une nouvelle région, la plus vaste de toutes, dotée d'une taille adaptée aux enjeux économiques et à l'Europe des régions.

## LE RENFORCEMENT DE L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL PRIS EN COMPTE

En se réorganisant à cette nouvelle échelle, l'État augmente ses capacités d'expertise, d'évaluation et de contrôle et ses compétences stratégiques de pilotage des politiques publiques et de leur adaptation au territoire. Dans le même temps, l'échelon départemental est conforté afin de répondre au besoin de proximité exprimé par les Français. Les directions et unités départementales sont, en effet, la porte d'entrée de l'État au niveau local. Ainsi, le regroupement de la direction régionale de jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et de la direction départementale de la cohésion sociale de la Gironde renforce les capacités d'action locale dans leurs domaines de compétence.

## L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL CONSERVÉ

La réforme territoriale permet de faire des économies d'échelle dans le temps, de réduire les dépenses publiques tout en simplifiant le rapport entre les citoyens et l'État et en veillant à l'équilibre territorial. Ainsi, le siège de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) est localisé à Poitiers tout comme celui de la direction régionale de l'INSEE. Celui de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) est à Limoges ; les sièges des autres directions régionales étant localisés à Bordeaux.

## UNE SPÉCIALISATION GAGE D'EFFICACITÉ

Les directions régionales maintiennent, toutes, leurs implantations à Bordeaux, Limoges et Poitiers, en les spécialisant et développent le recours aux outils de communication numérique. La mise en place de la nouvelle organisation régionale de l'État, effective au 1er janvier 2016, s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2018.

# LES ATOUTS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

## L'UNE DES RÉGIONS LES PLUS ATTRACTIVES DE FRANCE

La croissance de la population (+ 36 000 habitants /an) est supérieure à la moyenne nationale.

### LA RÉGION LA PLUS VASTE DE FRANCE

**8,5** millions d'hectares (15,5 % du territoire national)

**12** départements, **723** km de littoral

**4<sup>ème</sup>** région la plus peuplée de France : **5,8 millions d'habitants**

**2** fois plus rurale que la moyenne du territoire métropolitain

### LA PREMIÈRE RÉGION AGRICOLE ET FORESTIÈRE FRANÇAISE

**1<sup>ère</sup>** région française par la surface agricole, le nombre d'exploitations agricoles et la valeur de la production

**3<sup>ème</sup>** vignoble d'Europe

**3<sup>ème</sup>** région française pour la surface en agriculture biologique

**1<sup>ère</sup>** région française par la surface forestière, la récolte de bois et le solde positif du commerce extérieur des produits forestiers

### LA 3<sup>ÈME</sup> RÉGION ÉCONOMIQUE FRANÇAISE APRÈS L'ILE-DE-FRANCE ET AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**7,7%** du PIB national

**11** pôles de compétitivités

**5<sup>ème</sup>** région française dans l'industrie

**10%** des PME dans le secteur de l'industrie (contre 9% en France)

**10** aéroports (7 internationaux) et 4 ports de commerce

### ÉDUCATION

**1 million** d'élèves (1er et 2d degré public et privé)

**89,1%** de réussite au Bac (sessions 2015) toutes sections confondues (+1,2 point / moyenne nationale)

**188 740** étudiants

**6** universités, **14** écoles supérieures et instituts universitaires.

### JEUNESSE ET SPORTS

**2<sup>ème</sup>** région française pour les équipements sportifs (hors sports de nature)

**3<sup>ème</sup>** région pour les licences sportives délivrées

### SANTÉ

**10%** du parc national d'établissements de santé publics et privés

**Offre libérale** (médecins généralistes et infirmiers) supérieure à la moyenne nationale

### DÉVELOPPEMENT DURABLE :

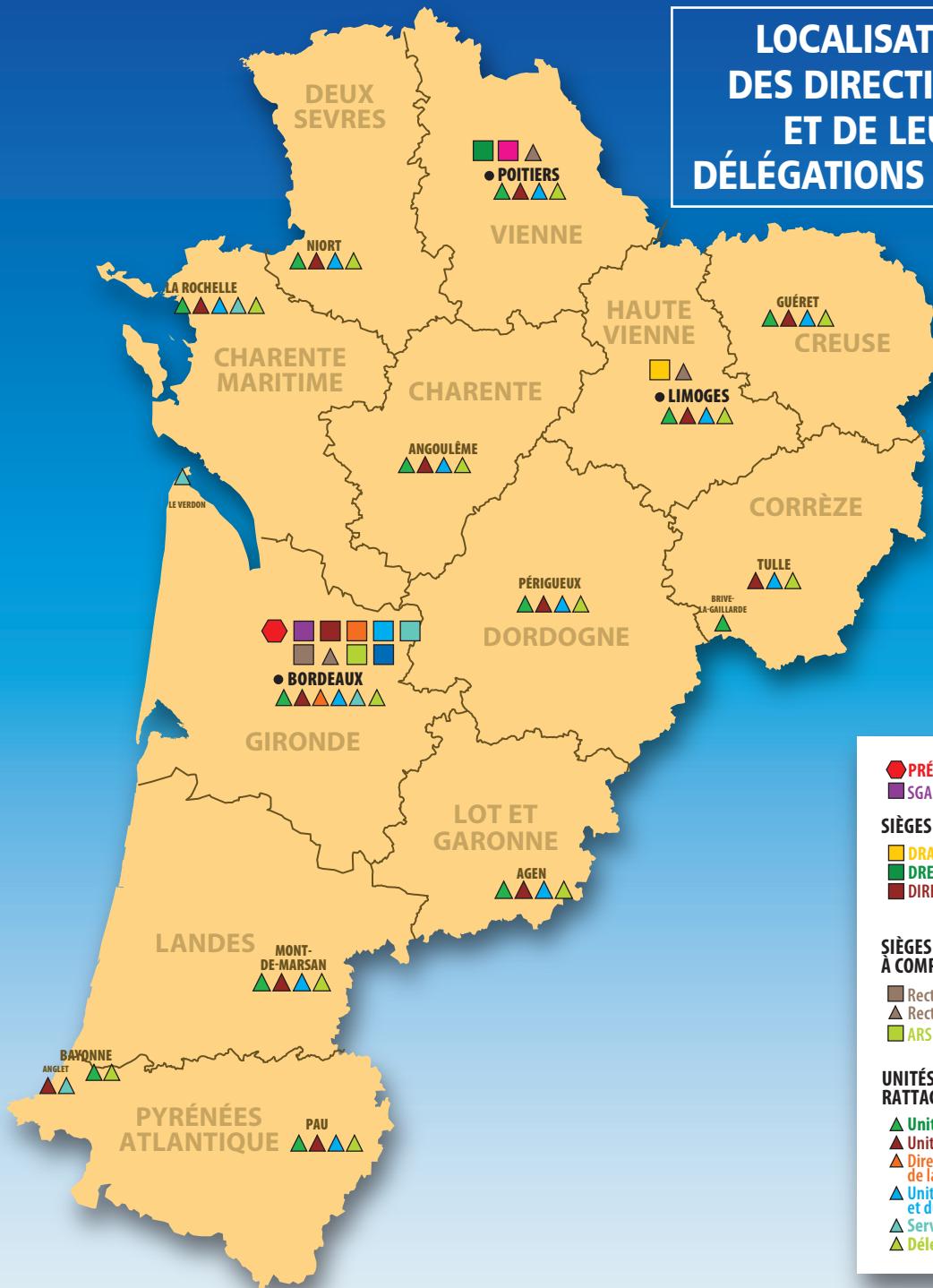
**1<sup>er</sup>** rang national pour le solaire photovoltaïque

**7<sup>ème</sup>** rang national pour la puissance des installations éolienne

**4<sup>ème</sup>** rang national pour les surfaces en Natura 2000 terrestre

**11 %** des sites classés de métropole au titre des paysages (319 sites)

# LOCALISATION DES SIÈGES DES DIRECTIONS RÉGIONALES ET DE LEURS UNITÉS ET DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES



PRÉFECTURE DE RÉGION  
 SGAR

## SIÈGES DES DIRECTIONS RÉGIONALES

DRAAF  
 DREAL  
 DIRECCTE  
 DRDJSCS  
 DRAC  
 DIRM SA

## SIÈGES DES DIRECTIONS RÉGIONALES À COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Rectorat de région  
 DRFIP  
 INSEE  
 ARS

## UNITÉS-DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES RATTACHÉES AUX DIRECTIONS RÉGIONALES

Unités Départementales (DREAL)  
 Unités Départementales (DIRECCTE)  
 Direction Départementale déléguée de la cohésion sociale de la Gironde (DRDJSC)  
 Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine (DRAC)  
 Services spécialisés (DIRM SA)  
 Délégations Départementales (ARS)

# UNE NOUVELLE ORGANISATION RÉGIONALE DE L'ÉTAT

## CONTACT

**Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales** est regroupé sur le site de Bordeaux-Mériadeck

4 Bis, esplanade Charles de Gaulle  
33 077 Bordeaux Cedex

☎ **05 56 90 60 60**

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES (SGAR)

Placé sous l'autorité directe du préfet de région, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales assure à la fois l'animation et la coordination interministérielle et l'impulsion d'actions de modernisation de l'État.

Pour cela, il est organisé en deux pôles :

- le pôle « politiques publiques » chargé de l'animation régionale des politiques publiques et de la coordination interministérielle (notamment l'organisation du Comité de l'administration régionale). A ce titre, il anime le dialogue avec les collectivités territoriales et le pilotage du Contrat de plan État-Région. Il veille ainsi à l'équilibre entre les territoires au sein de la région et à l'articulation avec et entre les départements ;
- le pôle « modernisation et moyens », chargé d'assurer en lien avec les Directions régionales la mise en œuvre de la charte de déconcentration et d'accompagner la modernisation de l'action publique, particulièrement en matières de mutualisation, de ressources humaines, d'achats publics et d'immobilier des services de l'État.

En outre, sont intégrées au SGAR, la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, la Délégation régionale à la recherche et à la technologie et la Délégation régionale aux restructurations de la Défense.



## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

La **DRAAF**, service déconcentré du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, est chargé sous l'autorité du préfet de région de mettre en œuvre au niveau régional les politiques nationales et communautaires dans les domaines agricole, forestier et alimentaire.

Sous l'autorité directe du Ministre, elle est chargée de l'organisation de l'action éducative dans l'enseignement technique agricole, elle établit et diffuse les statistiques et les données économiques agricoles, forestières, agro-alimentaires et agro-environnementales.

La structuration de filières à l'échelle régionale, en lien étroit avec les organisations professionnelles agricoles et les collectivités, constitue le complément nécessaire à la gestion des crises et des plans d'urgence récurrents que connaît le secteur agricole.

L'enjeu de transversalité des politiques publiques conduit à créer en complément des services existants trois pôles dirigés chacun par un directeur régional adjoint.

**Le siège de la DRAAF est à Limoges** mais les équipes sont présentes sur les trois sites de Limoges, Bordeaux et Poitiers.

### RÉPARTITION DES CHEFS DE SERVICES

#### Limoges

- Secrétariat général
- Service régional de la formation et du développement
- Service régional de l'économie agricole et de l'agro-alimentaire
- Service régional de l'alimentation
- Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
- Pôle élevage

#### Bordeaux

- Service régional France AgriMer
- Service régional de la Forêt et du Bois
- Pôle viticulture, arboriculture maraîchage

#### Poitiers

- Pôle grandes cultures

## CONTACTS

### Siège Limoges

22, Rue des Pénitents Blancs  
87 000 LIMOGES

☎ 05 55 12 90 00

### Site Bordeaux :

51, rue Kiéser  
33 077 BORDEAUX Cedex

☎ 05 56 00 42 00

### Site Poitiers

15, rue Arthur Ranc – CS 40537  
86 020 POITIERS Cedex

☎ 05 49 03 11 00

## RÉPARTITION DES DIRECTEURS RÉGIONAUX ADJOINTS (DRA) ET DES CHEFS DE SERVICES

### Poitiers

- Directeur régional délégué
- DRA pilotage interne
- DRA Risques et évaluation environnementale, suivi des unités départementales
- Adjoint au directeur, chargé du Projet « DREAL 2018 », et superviseur des missions zonales
- Secrétariat général
- Service Déplacement infrastructures et transports
- Service Patrimoine naturel
- Service Aménagement, habitat et construction
- Service Supports mutualisés
- Mission gouvernance, performance, innovation

### Bordeaux

- DRA Aménagement du territoire
- Service environnement industriel
- Service risques naturels et hydrauliques
- Mission évaluation environnementale
- Mission mer et littoral
- Mission changement climatique et transition énergétique
- Délégation zonale de défense et de sécurité

### Limoges

- DRA transition écologique et énergétique, nouvelle économie
- Mission développement durable
- Mission connaissance et analyse des territoires

## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

La DREAL porte dans la région la politique nationale de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, des sites et des paysages, de prévention des risques naturels et technologiques, de l'urbanisme et de la construction, la politique du logement et du renouvellement urbain ainsi que celle des transports et des véhicules dans une approche intégrée d'aménagement et de développement durable.

**Le siège est à Poitiers.** Afin d'assurer la transversalité des approches, aucun service n'est entièrement localisé sur un seul site de Bordeaux, Limoges ou Poitiers. Les équipes sont constituées autour de compétences métiers, repérables facilement par leurs correspondants.

Les cinq directeurs régionaux adjoints n'ont pas de responsabilité managériale de services. Ils sont spécialisés par grandes thématiques et veillent à la transversalité de l'action de la DREAL. Comme les responsables des services et missions, ils sont répartis à Poitiers, Bordeaux et Limoges.

Les unités départementales, services de proximité de la DREAL, exercent leurs missions dans les domaines de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et du contrôle des véhicules. Elles sont au nombre de 10 et couvrent les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

## CONTACTS

### Siège de Poitiers

15 rue Arthur Ranc – CS 60539  
86 020 Poitiers Cedex – ☎ 05 49 55 63 63

### Site de Bordeaux

Cité administrative – Rue Jules Ferry – Boîte 55  
33 090 Bordeaux Cedex – ☎ 05 56 24 88 22

### Site de Limoges

Immeuble Pastel  
22, rue des Pénitents Blancs  
CS 53218  
87 032 Limoges Cedex 1 – ☎ 05 55 12 90 00

## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENTREPRISE, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)

La **Direccte** a pour mission d'accompagner le développement des entreprises et de favoriser leur compétitivité, l'emploi et les compétences, tout en veillant aux conditions et au respect des réglementations du travail, et en assurant la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs.

L'équipe de direction régionale ainsi que des trois pôles est localisée au siège à **Bordeaux**. Un commissaire au redressement productif et un responsable unique aux investissements sont localisés dans chacun des trois sites. Les services des pôles se répartissent sur les trois sites.

Les 12 unités départementales de la Direccte sont chargées de conduire des actions de proximité au plus près des usagers. Elles interviennent dans la mise en œuvre des politiques publiques du travail, du développement économique et de l'emploi. Les politiques publiques de la concurrence et de la consommation sont, quant à elles, mises en œuvre au niveau départemental par les directions départementales interministérielles (DDPP ou DDCSPP).

### RÉPARTITION DES CHEFS DE SERVICES

#### Bordeaux

- Secrétariat général
- Pôle C : Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie
- Pôle T : Politique du travail
- Pôle 3E : Entreprises, emploi, économie
- Commissaire au redressement productif
- Responsable unique aux investissements

#### Poitiers et Limoges

- Commissaire au redressement productif
- Responsable unique aux investissements



## CONTACTS

### DIRECCTE

Nouvelle-Aquitaine

(direction, SG, pôles 3E et T)

Immeuble le Prisme

19, rue Marguerite Crauste

33 074 Bordeaux Cedex

### DIRECCTE

Nouvelle-Aquitaine

(Pôle C)

118, Cours du Maréchal Juin

TSA 10001

33 075 Bordeaux Cedex

Bordeaux

☎ 05 56 99 96 12

Limoges

☎ 05 55 11 66 00

Poitiers

☎ 05 49 50 34 94

## RÉPARTITION DES CHEFS DE SERVICES

### Bordeaux

#### Missions régionales :

- Secrétariat général
- Pôle Cohésion sociale
- Pôle Formations et certifications
- Pôle Jeunesse, éducation populaire et vie associative
- Pôle Sport :

#### Mission de coordination régionale et de l'interdépartementalité

#### Missions départementales Gironde :

- Pôle Accès aux droits Gironde
- Pôle Hébergement et logement Gironde
- Pôle Protection des usagers et développement territoriale jeunesse, sport et associations Gironde

### Limoges

- Mission analyse financière et tarification (cohésion sociale)

### Poitiers

- Observatoire social des politiques sportives et de jeunesse
- Suivi et évaluation des plans et programmes



## DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DR-D-JSCS)

La DR-D-JSCS porte l'ensemble des politiques publiques en matière sociale, sportive, en faveur de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire. En regroupant ces domaines, la DR-D-JSCS conforte les moyens d'intervention au service de la cohésion sociale. Pour le département de la Gironde, la Direction départementale déléguée met en œuvre les politiques de l'État en faveur de la cohésion sociale, de l'hébergement et du logement, de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'accès aux droits sociaux.

**Elle est répartie sur quatre sites : Bruges (siège), Bordeaux, Limoges et Poitiers. L'équipe de direction est localisée au siège à Bruges.**

Des missions socles communes sont présentes sur chacun des trois sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers (formation, certification et délivrance des diplômes, juridictions sociales, fonctions support de proximité).

Les gains d'efficacité générés par les mutualisations prévues avec l'échelon départemental à Bordeaux comme à Limoges et à Poitiers permettront de renforcer progressivement les équipes métiers et constituer une mission d'appui aux directions départementales interministérielles dans le champ de la cohésion sociale (DDCS(PP)).

## CONTACTS

### Siège de Bruges

7, Boulevard Jacques Chaban Delmas  
33 525 Bruges Cedex

☎ 05 56 69 38 00

### Direction Départementale Déléguée Gironde

Espace Rodesse  
103 Bis, rue de Belleville – CS 61693  
33 062 Bordeaux Cedex

☎ 05 47 47 47 47

### Site de Limoges

24, rue Douzelot – CS 73707  
87 037 Limoges Cedex

☎ 05 55 45 24 50 / 05 55 45 80 50

### Site de Poitiers

4, rue Micheline Ostermeyer – CS 80559  
86 020 Poitiers Cedex

☎ 05 49 42 30 00

## DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

La DRAC est chargée de la politique culturelle de l'État, notamment dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, de l'archéologie, des monuments historiques, des espaces protégés, de la promotion et de l'enseignement de l'architecture, des archives et de la politique muséale, du soutien à la création et à la diffusion artistiques, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle, de la promotion de la diversité culturelle, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

### Le siège est à Bordeaux.

Trois directeurs de pôles (Patrimoines et Architecture, Démocratisation et Action territoriale, Création et Industries culturelles) animent et coordonnent une politique pour l'ensemble de la région, en s'appuyant sur les équipes pluridisciplinaires réparties sur les 3 sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers.

Le secrétariat général, basé à Bordeaux, conserve des équipes de proximité à Limoges et Poitiers.

Dans chaque département, une unité départementale de l'architecture et du patrimoine (anciennement service territorial) regroupe les agents placés sous l'autorité de l'architecte des bâtiments de France, chargés de veiller à la conformité des projets et à la promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité.

## CONTACTS

### Siège de Bordeaux

54 rue Magendie – CS 41229  
33 074 Bordeaux Cedex

☎ **05 57 95 02 02**

### Site de Limoges

6 rue Haute de la Comédie  
87 036 Limoges Cedex

☎ **05 55 45 66 00**

### Site de Poitiers

102 Grand'Rue – BP 553  
86 020 Poitiers Cedex

☎ **05 49 36 30 30**

## RÉPARTITION DES CHEFS DE PÔLE

### Bordeaux

- Pôle Patrimoines et architecture
- Secrétariat général

### Limoges

- Pôle démocratisation et action territoriale

### Poitiers

- Pôle création et industries culturelles

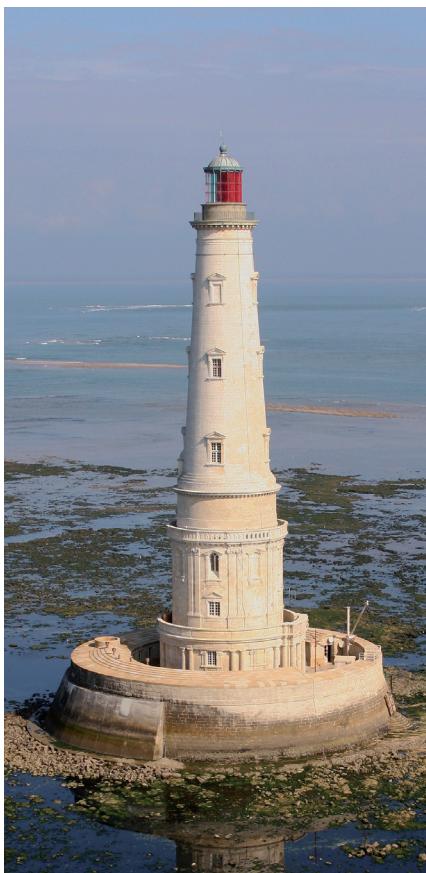


# CONTACT

## Siège de Bordeaux

3, rue Fondaudège – CS 21227  
33 074 BORDEAUX CEDEX

☎ 05 56 00 83 00



## DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER SUD ATLANTIQUE (DIRM SA)

La **DIRM SA** est en charge de la conduite des politiques de l'État en matière de sécurité et de signalisation maritime, de développement durable de la mer, d'enseignement maritime, de gestion des ressources et de régulation des activités maritimes. Elle coordonne l'ensemble des politiques de la mer des ministères chargés du développement durable et de la pêche, de la frontière franco-espagnole à la limite entre les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes et porte en mer jusqu'aux limites de la zone économique exclusive française.

Antérieurement à cheval sur la région Aquitaine et la région Poitou-Charentes, la DIRM SA est maintenant incluse dans la région fusionnée. Elle n'est pas impactée par la réforme territoriale. **Son siège est à Bordeaux.** Elle comprend des services spécialisés (centres de sécurité des navires, subdivisions des Phares et balises, service de santé des gens de mer), une délégation chargée des affaires économiques basée à la Rochelle et deux lycées professionnels maritimes.



# STRUCTURES RÉGIONALES À COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

## RECTORAT DE RÉGION

**La région académique** Nouvelle-Aquitaine comprend les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Chaque académie conserve ses contours, son organisation et ses missions.

**Les trois Rectorats** de Bordeaux, Limoges et Poitiers, assurent les missions suivantes : tutelle administrative et financière des universités, organisation scolaire du premier et du second degré, tutelle administrative et pédagogique du premier et du second degré, gestion des personnels enseignants du premier et du second degré, gestion et contrôle des actions de formation continue et de l'apprentissage, organisation des examens et concours et pour l'enseignement privé, gestion des personnels et contrôle des établissements sous contrat.

**La rectorat de région académique** constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec le conseil régional ou le préfet de région dans les domaines suivants :

- formation professionnelle
- apprentissage
- orientation tout au long de la vie professionnelle
- définition du schéma prévisionnel des formations des établissements publics locaux d'enseignement
- lutte contre le décrochage scolaire
- enseignement supérieur et recherche
- service public numérique éducatif
- utilisation des fonds européens
- contribution aux contrats de plan État-Région.

Le recteur de région académique (recteur de Bordeaux) préside le comité régional académique (CORA) qui réunit les recteurs des trois académies de la région. Cette instance permet d'harmoniser les politiques publiques de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche menées dans la région.

Le recteur de région académique fixe, après avis de ce comité, les orientations stratégiques de la région académique.

## CONTACTS

### Rectorat de région académique, Rectorat de Bordeaux

5, rue Joseph de Carayon-Latour  
CS 81499  
33 060 Bordeaux Cedex

☎ **05 57 57 38 00**

### Rectorat de Limoges

13, rue François Chenieux  
87 000 Limoges

☎ **05 55 11 40 40**

### Rectorat de Poitiers

22, rue Guillaume 7 le Troubadour  
86 000 Poitiers

☎ **05 16 52 66 00**



# CONTACT

## Siège

103 bis, rue de Belleville – CS 91704  
33 063 Bordeaux cedex

☎ 05 57 01 44 00



## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

**L'ARS** a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins et à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

La nouvelle organisation de l'ARS répond à trois ambitions fortes :

- Une meilleure emprise territoriale au service de l'égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité
- Une stratégie de parcours réaffirmée et renforcée
- Le développement de la prévention et de la promotion de la santé

Elle se traduit par :

- Une présence sur les territoires renforcée via les délégations territoriales. L'ARS Nouvelle-Aquitaine dispose d'une délégation territoriale sur chacun des 12 départements de la région (avec deux sites pour les Pyrénées-Atlantiques). Elles sont les portes d'entrée privilégiées des partenaires. Elles sont notamment chargées d'identifier, accompagner, orienter les projets des acteurs locaux, négocier les contrats et notifier les actes (autorisations, contrats, ...), évaluer les actions.
- Une répartition des missions régionales sur les sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers avec le centre de décision situé au siège à Bordeaux, chargé d'établir les diagnostics et d'élaborer et d'évaluer la politique régionale de santé,
- Des expertises et des compétences mutualisées pour couvrir tous les territoires, réparties sur une plateforme nord (Limoges) et une plateforme sud (Bordeaux), quand des missions régionales nécessitent une proximité avec les partenaires et un appui méthodologique ou technique (ex : la gestion des alertes sanitaires, l'appui médical pour les inspections et les plaintes, les autorisations pharmaceutiques, la contractualisation, l'appui aux restructurations, les systèmes d'information en santé, ...).

## DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)

La **DRFIP** exerce principalement ses missions sur le département de la Gironde mais dispose également de compétences au plan régional (politique immobilière de l'État, contrôle budgétaire régional, mission d'expertise économique et financière, certification des fonds européens) regroupées à Bordeaux.

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

La **direction régionale de l'INSEE** collecte des données statistiques et effectue une part importante de leur traitement. Se tenant au contact des acteurs locaux, elle réalise des études et diffuse de l'information économique et sociale. Ses principaux interlocuteurs sont les services déconcentrés de l'État et les collectivités territoriales.

Les activités principales sont les suivantes :

- Établir des diagnostics conjoncturels : chômage, croissance, prix
- Connaître le système productif
- Observer l'évolution de la société
- Réaliser le recensement de la population
- Décrire et analyser les régions et les territoires
- Gérer des grands répertoires : Sirene et BRPP
- Diffuser ses études et ses statistiques
- Perfectionner ses méthodes et évaluer la qualité

**Le siège de la direction régionale de l'Insee Nouvelle-Aquitaine est situé à Poitiers.** Les activités de pilotage des fonctions support y sont concentrées. Les activités d'études et de diffusion seront progressivement regroupées dans un service unique situé au chef-lieu de la nouvelle région (Bordeaux).

Chacun des sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers, géré par un chef d'établissement (par ailleurs chef de service métier), conserve un service de production statistique.

## CONTACT

24 rue François de Sourdis – BP 908  
33 060 BORDEAUX  
☎ **05 56 90 76 00**

## CONTACTS

### Siège de Poitiers :

5, rue Sainte Catherine – BP 557  
86 020 Poitiers  
☎ **05 49 30 01 01**

### Site de Bordeaux

33 Rue de Saget  
33 000 Bordeaux  
☎ **05 57 95 05 00**

### Site de Limoges

Rue Beyrand,  
87 100 Limoges  
☎ **05 55 45 20 07**





# Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine sur :

[www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine)

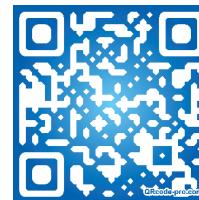
Et accédez aux sites des Directions régionales

Suivez-nous sur Twitter et Facebook



@PrefAquitaine33

@PrefetNouvelleAquitaine33



2, esplanade Charles-de-Gaulle – CS 41397  
33077 BORDEAUX CEDEX